



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pourparlers de Bonn sur les changements climatiques : progrès sur l'établissement des principes de fonctionnement d'un régime mondial sur l'évolution du climat

(Bonn, 11 juin 2010) – Les deux semaines de négociations sur les changements climatiques à Bonn ont permis de progresser de manière notable sur les sujets qui n'ont pu faire l'objet d'une entente lors de la Conférence des Nations Unies de Copenhague, en 2009. Les résultats obtenus pourront être présentés à la Conférence de Cancún (COP 16), qui aura lieu à la fin de l'année.

« Il semble maintenant possible de franchir une étape cruciale à Cancún, par la définition d'un ensemble complet de mesures opérationnelles destinées à aider les pays à mener une action rapide et efficace dans tous les domaines associés aux changements climatiques », a déclaré Yvo de Boer.

Les pourparlers ont avancé au niveau des principes d'application d'un régime mondial sur les changements climatiques. Le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention a entrepris des discussions approfondies concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation aux effets inévitables de l'évolution du climat, le transfert de technologies propres, la diminution des émissions attribuables au déboisement, le renforcement des capacités et les arrangements financiers et institutionnels.

Le président du groupe de négociation chargé d'établir des mesures à long terme de lutte contre les changements climatiques, qui a présenté un texte destiné à couvrir les grands intérêts de toutes les Parties, a été prié par ces dernières d'en préparer une version révisée en vue de la prochaine session de négociation prévue en août.

Le deuxième groupe de travail responsable des futures mesures à prendre pour combattre les effets des changements climatiques, spécialisé dans les engagements en matière de réduction des émissions pris par les trente-sept pays industrialisés qui ont ratifié le Protocole de Kyoto, s'est également réuni à Bonn. On a commencé à se pencher sur la façon de convertir les promesses faites par les pays développés à Copenhague en objectifs ciblés pouvant être comparés dans le contexte de négociations de l'ONU.

Yvo de Boer a demandé aux négociateurs d'amorcer un examen poussé des aspects juridiques du nouvel accord ou ensemble d'accords. Il a par ailleurs précisé qu'il était essentiel de jeter un « regard lucide » sur les 76 engagements de réduction et atténuation des émissions



pris par les pays industrialisés et en développement depuis la Conférence de Copenhague. Tous les pays industrialisés ont présenté des objectifs de limitation et 39 pays en développement se sont engagés à prendre des dispositions volontaires visant à abaisser les émissions de gaz à effet de serre.

« Il demeure que les engagements des pays industrialisés sont bien en deçà des chiffres proposés par le GIEC (-25-40 %) pour disposer d'une chance sur deux de maintenir l'élévation des températures mondiales sous les deux degrés », a-t-il ajouté. « Si l'on regroupe tous les engagements et plans actuels présentés par l'ensemble des nations, nous n'arriverons toujours pas à stopper l'augmentation des émissions dans les dix prochaines années ».

Les promesses faites par les pays riches jusqu'à présent aboutiraient à une hausse des émissions d'environ 12-19 % d'ici 2020 par rapport aux niveaux de 1990. Les pays industrialisés ont indiqué leur volonté d'atteindre l'objectif de -80 % d'ici 2050.

« Je crois que nous atteindrons cet objectif », a affirmé Yvo de Boer. « Mais nous devons resserrer nos exigences sans tarder, faute de quoi le seuil de 2 degrés risque d'être dépassé et celui de 1,5 degré ne sera plus qu'une illusion ».

Étaient présents à la réunion de Bonn plus de 5 500 participants, dont des délégués de 185 gouvernements, ainsi que des représentants du secteur privé, d'organisations environnementales et d'établissements de recherche.

La prochaine session de négociation de la CCNUCC est prévue pour le 2 au 6 août à Bonn, suivie d'une deuxième réunion d'intersession d'une semaine (lieu et date à préciser), avant la tenue de la Conférence de l'ONU sur les changements climatiques, qui se déroulera à Cancún du 29 novembre au 10 décembre 2010.

La CCNUCC

Avec 194 Parties, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques regroupe pratiquement tous les pays de la planète. Le Protocole de Kyoto, qui en est issu en 1997, compte pour sa part 191 États membres. En vertu de ce dernier instrument, 37 États formés de pays hautement industrialisés et de pays en transition vers une économie de marché sont légalement tenus de limiter et de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Le but ultime des deux traités est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui n'interfère pas de manière dangereuse avec le système climatique.

Bureau des médias de la CCNUCC : <<http://unfccc.int/press/items/2794.php>>